



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Lille, le 7 février 2020

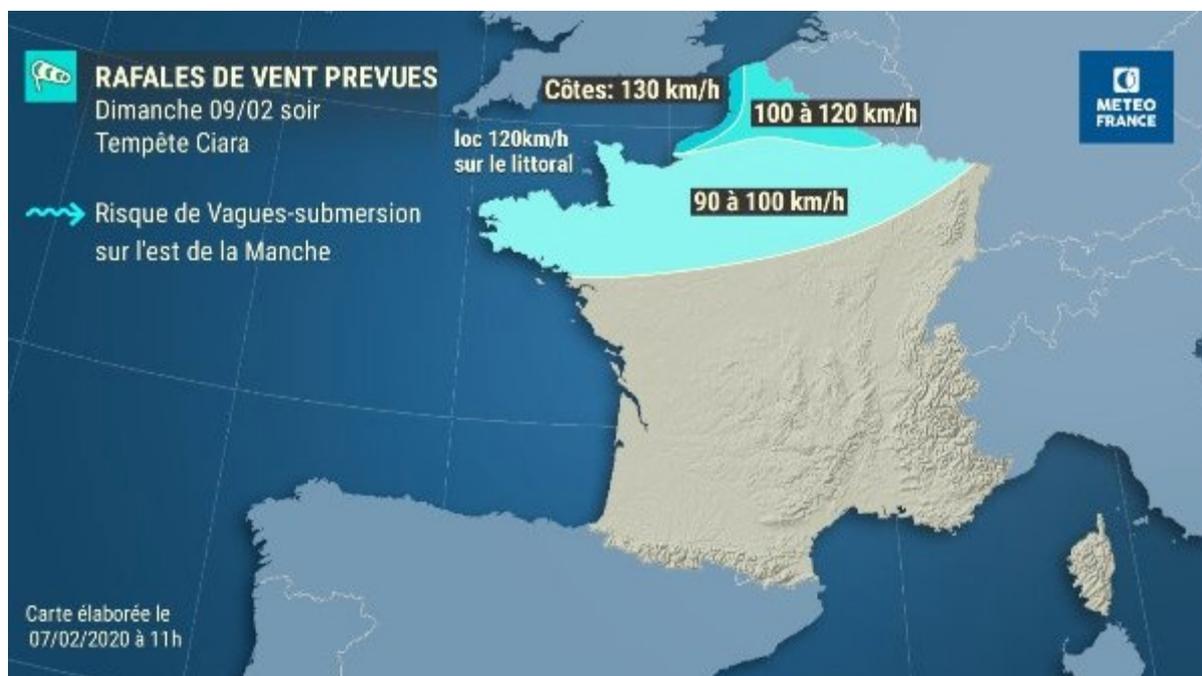
Communiqué de presse

LE PASSAGE DE LA TEMPÊTE « CIARA » PROVOQUERA DES VENTS VIOLENTS CE DIMANCHE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



Selon MétéoFrance, la tempête "Ciara" circulant au nord des Îles Britanniques donnera, dès dimanche soir, des vents entre 100 et 120 km/h à l'intérieur des terres au nord de la Seine. Sur les caps exposés de la Manche on pourra atteindre 130 km/h voire plus en pointe. Le ciblage précis du risque de vent supérieur à 100 kmh à l'intérieur des terres plus au sud sera affiné ces prochains jours.

À noter que le contexte de coefficients de grandes marées en hausse, engendrera un risque de vagues-submersion sur la Manche.



Par conséquent, les Hauts-de-France et, en particulier, les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme pourront être placés dès dimanche en vigilance orange pour les vents violents et pour le risque de vagues submersion-marine.

Rappel aux usagers concernant les vents violents :

- Dans la mesure du possible, restez chez vous. ;
- Limitez vos déplacements et limitez votre vitesse sur la route, en particulier si votre véhicule ou votre attelage est sensible aux effets du vent ;

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture de la zone de défense et sécurité Nord
12-14, rue Jean sans Peur – CS 20003 - 59039 LILLE cedex

- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements, soyez prudents et respectez les déviations ;
- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral ;
- Évitez toute activité sportive extérieure ;
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol ;
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent et susceptibles d'être endommagés, en particulier dans les campings et installations sur le littoral ;
- Fermer les portes et les volets, débrancher les appareils électriques et les antennes de télévision.

Rappel aux usagers des conseils de comportement pour les vagues submersion

- **Consignes générales :**

- Ne vous promenez pas en bord de mer ou des estuaires- Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias. ;

- Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

- **Habitants du bord de mer :**

- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer ;

- Protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues. ;

- Surveillez la montée des eaux.

- **Plaisanciers et professionnels de la mer :**

- Ne prenez pas la mer. Si vous devez sortir, portez vos équipements de sécurité (gilets,..) ;

- Ne pratiquez pas de sport nautique. ;

- Avant l'épisode météorologique, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne restez pas à bord.

- **Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :**

- Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas ;

- Ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs ;

- Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise). ;

- Eloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

Une communication sera réalisée en fonction de l'évolution de la situation ce week-end.

Soyez attentifs et restez informés sur l'évolution de la situation météorologique sur <http://vigilance.meteofrance.com> avant tout déplacement.